Le peuple valdôtain

1 • L'Union Valdôtaine, Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

4 MARS 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVII année • N. 18090

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Se former pour mieux administrer

Laurette Proment

Suite au succès de participation obtenu par le cours de formation organisé cet automne et aux nombreuses demandes formulées par les participants, le comité fédéral propose une deuxième phase de leçons thématiques : se former pour mieux administrer.
Vu l'importance que le Mouvement accorde à la qualité de vie de la communauté valdôtaine, à son développement, à ses institutions, le moment électoral qui nous attend tout prochainement nous a semblé être le sujet le plus crucial et actuel pour nos cours de formation. En effet, ces derniers seront adressés aux inscrits au Mouvement ou aux sympathisants qui ont l'intention de se présenter aux futures élections communales dans les listes de l'Union Valdôtaine ou dans celles agréées par le Mouvement. Les sujets abordés au cours des cinq leçons proposées permettront une profonde réflexion sur l'importance du rôle de l'administrateur communal, citoyen élu au service et à l'écoute de la population, sur ses responsabilités, sur les instruments dont il dispose pour faire de bons choix pour la collectivité et son épanouissement. Afin de faciliter une ample participation, surtout des personnes résidentes dans les vallées latérales, ou en basse et haute vallée, les cours seront organisés dans deux sièges périphériques : Arvier et Châtillon. Le comité se réserve toutefois la possibilité d'annuler les deux cours si le nombre de participants n'atteint pas au moins 20 personnes pour chacun d'entre eux.
De même, le lieu pourra varier selon la provenance effective des inscrits. Les rencontres se dérouleront le vendredi de 20h30 à 22h environ, et s'articuleront en cinq leçons. Vu que le programme prévoit les mêmes intervenants pour les deux sièges de cours, ce dernier sera inversé dans l'un des deux sièges (le thème de la leçon du 12 mars sera le premier thème pour le siège d'Arvier tandis que le siège de Châtillon commencera son cours avec le thème prévu pour le 16 avril). Nous invitons donc toutes les personnes, jeunes ou moins jeunes, intéressées à se mettre en jeu et à se préparer au mieux pour entreprendre le parcours d'administrateur communal à s'inscrire au cours « Se former pour mieux administrer » par téléphone au 0165.23 51 81 (siège central) ou par e-mail : siegecentral@unionvaldotaine.org jusqu'au 10 mars prochain.

LE PROGRAMME

Les dates
Les vendredis 12, 19, 26 mars et 9 et 16 avril 2010

Les sujets des leçons
Quels sont les instruments qui permettent de fixer les objectifs à atteindre dans une législature :
- le budget prévisionnel
- le rapport prévisionnel et programmatique
- le PEG: plan économique de gestion
- la reddition des comptes
- le pacte de stabilité

Leçon tenue par M. OSVALDO CHABOD

Quels sont les moyens disponibles pour atteindre les objectifs fixés : aperçu des différents types de financement.
Leçon tenue par M. DIEGO EMPEREUR

L'Europe - La programmation 2007-2013 : les différentes mesures de financement, la recherche de partenariat.
Leçon tenue par M. LUIGI CORTESE

Le plan d'aménagement d'une commune : son importance, sa rédaction, son approbation.
Leçon tenue par M. FRANCO MANES

L'administrateur : une personne au service de la communauté - le sens du service, des responsabilités, le respect des rôles, le travail d'équipe. Le statut communal.
Leçon tenue par M. AUGUSTE ROLLANDIN

Les anniversaires du Statut Spécial et de l'Autonomie

« Plus de compétences pour notre Région »

Les rapports entre Région, Etat Italien et Europe étaient au centre de l'allocution prononcée dimanche dernier, 28 février, par le président du Gouvernement Valdôtain, Augusto Rollandin lors des célébrations du 64ème anniversaire de l'Autonomie et du 62ème anniversaire du Statut Spécial. *«Notre région est prête à collaborer avec les autres régions italiennes ayant des capacités fiscales plus petites* – a dit le président Rollandin – *mais il faut avoir des règles sûres qui puissent garantir qui se situe dans des conditions favorables. Nous sommes disponibles aussi à assumer de nouvelles fonctions qui sont, en ce moment, exercées par le Gouvernement Italien sur notre territoire ; mais il faut bien sûr discuter de la compensation des coûts de ces services»*.
Le président Rollandin a parlé également du Pacte de Stabilité, qui oblige les communes et le gouvernement régional à travailler dans des conditions économiques très difficiles. *«On doit complètement revoir ces règles, pour éviter des situations paradoxales comme une avance de budget qui existe seulement à cause des réglementations nationales. C'est de l'argent réel que les administrateurs ne peuvent pas utiliser pour faire des investissements qui, en cette période de crise financière, pourraient être utiles pour la création de nouveaux emplois»*. Côté Europe, le président Rollandin a affirmé que «*l'autonomie de la Région risque d'être réduite à une "autonomie relevant*

SUITE PAGE 2

Nouvelles du Sénat

« Mini Naia » et nouvelle proposition de décrets

Antonio Fosson

La loi, qui proposait le financement des missions italiennes à l'étranger et surtout de celle en Afghanistan avec l'envoi de 1.000 militaires italiens supplémentaires, est devenue une autre et inattendue occasion de discorde entre la majorité et l'opposition. Inattendue parce que tous les groupes politiques avaient manifesté la volonté de voter positivement, aussi ceux de l'opposition : on pensait donc aller à l'encontre d'un vote favorable presque unanime et cela aurait renforcé la dimension d'une politique étrangère partagée et capable de valoriser l'image de notre pays. Mais la proposition, de la part du Gouvernement, d'un amendement qui prévoyait l'introduction d'une "Mini Naia", c'est-à-dire d'une période courte, d'environ trois semaines, d'initiation, sur le terrain, de nos forces armées pour environ 5.000 jeunes par an qui en feraient la demande volontaire, a rompu ce climat d'entente que l'on pouvait prévoir et espérer. Une période de stage comme l'a souligné le Ministre La Russa au Sénat, afin de partager les valeurs défendues par nos soldats qui sont ressenties avec difficulté dans la société d'aujourd'hui, mais cette expérience pouvait être également interprétée comme une occasion de faire du sport et de l'entraînement. Une décision éducative à court terme et sans aucun sens, a souligné, au contraire, la minorité, qui ne mène à aucune éventualité de trouver du travail pour ceux qui auraient décidé d'y participer, qui aurait submergé le secrétariat du Ministère de la Défense et qui aurait entraîné une dépense insensée.
Par conséquent, la minorité, à ce propos, a commencé un obstructionnisme qui a pratiquement bloqué les travaux. Le ministre La Russa, avec le sens des responsabilités mais aussi avec beaucoup d'amertume, a retiré l'amendement qui prévoyait l'introduction de la "Mini Naia". Après ce retournement de situation de la part du Gouvernement, la loi sur les Missions à l'étranger a été rapidement présentée et votée par presque tous les groupes (à l'exception des Radicaux). Le Sénat s'est ensuite penché sur le réexamen et la nouvelle votation du décret de loi concernant la Protection Civile (décret surnommé Bertolaso) déjà voté par le Sénat et puis modifié par la Chambre où a été effacée la partie qui prévoyait la création d'une SPA à l'intérieur de la Protection Civile. Par conséquent, le Sénat a nouvellement voté, après l'avoir réexaminée, la loi surnommée "Mille Prorogations" après le passage à la Chambre.
Même si, au cours de ces différentes phases législatives, les textes sont modifiés et par conséquent améliorés, on ne peut pas ne pas noter que l'actuel bicaméralisme parfait (c'est-à-dire deux Chambres superposables avec les mêmes fonctions) soit un mécanisme dépassé et qui doit être modifié et que les textes législatifs doivent être, préalablement, plus approfondis, étudiés et pondérés par celui ou celle qui les écrit. Ecrire des textes superficiels et en improvisant, en pensant qu'avec différents passages parlementaires ils seront améliorés, n'est plus acceptable.

... » fin de citation

lcaveri@gmail.com

«Les amitiés de l'adolescence, rien ne peut en effacer complètement la trace dans notre cœur.
Ce que nous avons de meilleur, nous le devons à la pureté et à la grandeur des sentiments qu'elles nous ont fait éprouver»
ROBERT CHARBONNEAU

La machine du temps est dans notre coeur

SUITE DE LA PAGE 1

«Plus de compétences pour notre Région»

du régime de minimis", comme nous avons pu le constater, avec amertume, encore en cette période de crise », tout en précisant que *« l'Europe nous offre également d'importantes opportunités, telles que la possibilité de constituer un Groupement européen de coopération territoriale, même si la longue procédure bureaucratique menant à la création de l'Eurorégion Alpes Méditerranée n'est pas encore terminée*». Pendant la cérémonie ont également pris la parole le président du Conseil Albert Cerise et le président du Conseil permanent des Collectivités locales (Celva) Elso Gérandin. Albert Cerise a parlé de la nécessité de percevoir «*l'identité non pas seulement comme un patrimoine à conserver, mais comme un processus en transformation, en n'abusant pas de la mémoire avec des nostalgies inutiles, mais plutôt en regardant avec confiance vers le futur, ayant pleine conscience de notre identité montagnarde et en perspective, le développement d'une interculturalité, prenant en compte le lien interpersonnel, le dialogue, l'insertion, le projet collectif qui allie unité et diversité*». Quant à Elso Gérandin, le président du Celva a souligné «*qu'au Val d'Aoste, le système financier fonctionne de la meilleure des manières possibles. L'Administration régionale garantit des disponibilités financières aux collectivités locales, qui sont par conséquent plus autonomes. Il ne faut pas arrêter la politique de la diminution des dépenses, mais continuer à investir encore sur l'amélioration du territoire valdôtain*».

La section de l'Union Valdôtaine de Châtillon
est heureuse de souhaiter
un joyeux anniversaire à Madame
Celerine Perruchon
inscrite à la Section depuis 1948
qui mercredi dernier, 3 mars,
a fêté ses 89 ans.
À Madame Perruchon, les vœux les plus sincères de la part du Comité de Direction et de tous les inscrits de la section de l'Union Valdôtaine de Châtillon.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Pont-Saint-Martin
a le regret d'annoncer le décès de
Monsieur
Ercole JANS
Ancien maquisard
Médaille d'or I.L.S.S.A. Viola
et membre de la section
La communauté unioniste de Pont-Saint-Martin participe à la douleur de la famille et présente ses condoléances les plus sincères à son épouse Maggiorina, à son fils Pier Angelo avec Ines, à ses petits-enfants Alessandro et Roberta avec Fabrizio et le petit Filippo, à son beau-frère, à sa belle-sœur, à son filleul Piero, ainsi qu'à tous les autres parents.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 26 février

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a décidé de transmettre au Conseil régional le projet de loi portant modification de la loi régionale n° 46 du 19 août 1998 (Dispositions sur les secrétaires communaux de la Région autonome Vallée d'Aoste), ainsi que le règlement portant modification du règlement n° 4 du 17 août 1999 (Dispositions concernant les secrétaires des collectivités locales de la Vallée d'Aoste).
L'Agence Adnkronos de Rome a été chargée de la mise en place d'un service d'information pour la période allant du 1er mars 2010 au 28 février 2013. La 16ème édition du Prix littéraire René Willien - Région autonome Vallée d'Aoste aura lieu le 17 mars 2010, dans le salon des manifestations du Palais régional. Dans le cadre de l'événement « Café Europe », l'Exécutif a décidé d'organiser un congrès sur le thème de la durabilité environnementale, énergétique et climatique, qui se déroulera à Aoste, le 31 mars 2010.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Le Gouvernement a octroyé une aide de 973.000 euros à 5 requérants en vue de travaux d'aménagement des alpages, aux termes de la loi régionale n° 32 de 2007, modifiée.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
L'Exécutif a adopté la fiche d'opération relative à l'adoption, dans le cadre du programme opérationnel FEDER compétitivité régionale 2007-2013, d'un avis en faveur d'entreprises pour la réalisation de projets d'innovation. Une enveloppe de 30.000 euros a été consacrée à une coopérative sociale de Hône, au sens de la loi régionale n° 27 de 1998 (Texte unique en matière de coopération).
En outre, une aide en capital d'un montant de 7.000 euros a été octroyée à une entreprise d'Aymavilles, conformément à la loi régionale n° 3 de 2009 portant mesures régionales pour le développement des jeunes entreprises.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
Le Gouvernement a approuvé l'achat, à titre gratuit, de terrains dans la commune de Gressan, en vue de la réalisation d'un centre d'éducation et d'assistance (CEA) pour personnes handicapées.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a approuvé les indications relatives à la nouvelle organisation des établissements scolaires secondaires du deuxième degré en Vallée d'Aoste, ainsi que les dispositions pour la formation des classes y afférentes ; il a, en outre, confirmé le plan fixant les dimensions des institutions scolaires régionales du deuxième degré. Il a également donné son feu vert à la présentation de la réforme du deuxième cycle d'instruction secondaire, adressée aux enseignants, aux élèves et aux familles de ces derniers. Deux cours de formation destinés aux enseignants des écoles de la Région seront organisés dans la période allant d'avril à novembre 2010. Une enveloppe supplémentaire de 3.500 euros a été débloquée en faveur des familles de sujets présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage pour l'achat d'équipements informatiques. Une aide de 130.000 euros a été octroyée aux fanfares de la région, pour l'année 2009-2010, au titre de leurs activités et de la réalisation de cours d'orientation musicale.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
Le Gouvernement a approuvé le plan régional opérationnel des travaux publics pour l'année 2010. Il a également entériné, toujours pour l'année 2010, l'analyse des coûts unitaires et des mesures unitaires y relatives en vue de la construction de toits en lauzes.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
L'Exécutif a fixé le montant des contributions mensuelles, au titre de l'année 2010, pour les mineurs en placement familial et pour les jeunes de 18 à 21 ans qui restent dans la famille où ils ont été placés jusqu'à leur majorité.
Le Gouvernement a donné son feu vert à l'organisation du troisième séminaire régional pour les élus locaux responsables des politiques de la jeunesse, qui portera sur l'application des lignes directrices en la matière et se tiendra à Aoste, à la Citadelle des jeunes, le 18 mars 2010. L'avis de concours pour la présentation de projets inhérents à la diffusion de la langue italienne et destinés aux citoyens extracommunautaires qui résident régulièrement en Italie a été adopté.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
L'Exécutif a proposé à la commune d'Etroubles des modifications à apporter à la variante substantielle générale du Plan régulateur de ladite commune.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le Gouvernement a approuvé la deuxième partie du programme du festival international de musique et spectacle intitulé « *Musicastelle* ».
Des aides d'un montant de 113.000 euros ont été octroyées à onze écoles de ski valdôtaines.
Enfin, une aide extraordinaire de 4.500 euros a été versée à la *Federazione italiana cronometristi-Associazione sportiva dilettantistica della Valle d'Aosta.*
L'Exécutif a défini les modifications au règlement pour la délivrance du label de qualité « Saveurs du Val d'Aoste » et il a prévu de prolonger la période d'expérimentation jusqu'au 31 janvier 2011. Il a également adopté, pour l'année 2010, les dispositions relatives aux procédures de délivrance, de refus et de révocation dudit label, ainsi qu'aux procédures inhérentes à la participation aux dépenses des bénéficiaires et aux modalités de communication avec les associations des consommateurs et des usagers.

NOUVELLES EN BREF

INSCRIPTION AUX SÉJOURS CLIMATIQUES POUR HANDICAPÉS PSYCHOMOTEURS
L'Assessorat de la Santé, du Bien-être et des Politiques sociales communique que sont ouvertes les inscriptions aux séjours climatiques pour les handicapés psychomoteurs ayant un âge compris entre 18 et 64 ans révolus. Les demandes d'inscription devront être présentées, ou remplies directement, sur présentation de la documentation demandée, jusqu'au vendredi 16 avril 2010, auprès de la Coopérative Sociale Indaco, 26/a, rue Bramafan, à Aoste, dont l'ouverture au public est la suivante: lundi-mardi-jeudi: de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Mercredi: de 9h à 12h. Vendredi : de 10h à 12h30 et de 14h30 à 16h30.
Les séjours programmés sont les suivants :
1er séjour: du vendredi 28 mai au vendredi 11 juin 2010 à l'Hôtel Mondial (3 étoiles) de Pinarella di Cervia
2ème séjour: du dimanche 27 juin au dimanche 11 juillet 2010 auprès du complexe Ge.tur de Lignano Sabbiadoro
3ème séjour: du samedi 17 juillet au samedi 31 juillet 2010 auprès du complexe Ge.tur de Lignano Sabbiadoro
4ème séjour: du samedi 28 août au samedi 11 septembre 2010 à l'Hôtel Mondial (3 étoiles) de Pinarella di Cervia
La liste des bénéficiaires sera communiquée avant le 30 avril 2010. La Coopérative Indaco pourvoira à en donner communication ainsi que les frais de participation, établis sur la base des critères définis par la délibération du Gouvernement n. 194/2009.
Le formulaire d'inscription aux séjours climatiques est disponible sur le site régional à l'adresse: www.regione.vda.it/servsociali/disabilita/servizi/soggiorni climatici/modulistica_i.asp
Pour tout autre renseignement, contacter Mme Roberta Frescot de la Coopérative Indaco au numéro de téléphone suivant: 0165-33221.

OBIETTIVO LAVORO NEWS: TROIS OPPORTUNITÉS D'ENGAGEMENT DANS LE SERVICE DU VOLONTARIAT EUROPÉEN
Obiettivo Lavoro News, la revue cofinancée par le Fonds Social Européen, présente trois projets dans le secteur du volontariat européen, pour lesquels il est possible de présenter sa propre candidature auprès de l'Assessorat régional de la Santé, du Bien-être et des Politiques sociales, direction politiques sociales.
A l'intérieur de la revue, outre la nouveauté législative en matière de «*buoni lavoro*» qui permettra d'en augmenter les possibilités d'utilisation aux entreprises familiales, à la gestion des affaires et aux organismes locaux, sont illustrées les 24 bourses d'études destinées aux jeunes ayant un âge compris entre 16 et 17 ans et demi, inscrits pour la première fois à la troisième année d'école secondaire supérieure, pour fréquenter les Collèges du Monde Uni.
Parmi les occasions d'emploi offertes sur le territoire régional, on signale les avis du Service Famille et Politiques Juvéniles de l'Assessorat de la Santé, du Bien-être et des Politiques sociales qui a prévu une sélection pour confier trois charges de Médiateurs de famille à assigner au Service Expérimental de Médiation Familiale dont le siège est à Aoste.
Les nouvelles offres d'emploi provenant des entreprises valdôtaines disponibles auprès des trois centres pour l'emploi sont présentes sur le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it sous la rubrique emploi.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste – Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin – Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique – 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 – Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Sur la scène du Giacosa, du 5 mars au 14 mai, 22 compagnies

Printemps Théâtral, au départ de l'édition numéro 31

Le vendredi 5 mars, les compagnies de Valtournenche « Le Béguiô » et « Le Fripon » inaugureront la 31ème édition du Printemps théâtral, le festival théâtral populaire organisé par la Fédérachon di Téatro Populéro en collaboration avec l'Assessorat régional de l'Education et de la Culture.
« *Cette manifestation* – a commenté l'assesseur Laurent Viérin, lors de la présentation du calendrier des soirées de 2010 – *revêt une importance fondamentale pour la conservation et la sauvegarde du patois et des traditions valdôtaines sur le territoire.*
Le théâtre populaire est, en effet, une réalité vivante et très suivie dans notre région: à cette édition participeront 22 compagnies, pour un total d'environ 400 acteurs. En outre, de nouvelles compagnies sont en train de se constituer, en impliquant aussi beaucoup de jeunes, qui ont ainsi la possibilité d'apprendre le patois, de l'utiliser et de contribuer à le préserver».
Après la publication du livre réalisé par Alexis Bétemps, qui parcourait l'histoire du théâtre en Vallée d'Aoste de l'époque romaine à nos jours, l'Assessorat à la Culture a réalisé, en collaboration avec la Fédérachòn de Téatro Populèro, 22 dvd, contenant une petite présentation et quelques morceaux choisis de spectacle des compagnies qui s'exhiberont.
Comme l'a souligné l'assesseur Viérin, cette initiative conclut les célébrations des trente années de ce festival, qui est né en 1980.
Pour cette édition, toutes les soirées se dérouleront au théâtre Giacosa d'Aoste, les vendredis, sauf pour le vendredi de Pâques.
Avec le billet, qui coûtera 7 euros et qui sera mis en vente à partir de 20h30 au guichet du théâtre, le jour de la représentation, tandis que pour les enfants jusqu'à 14 ans l'entrée sera gratuite, les spectateurs recevront en hommage le dvd des compagnies qui animeront la soirée.
« *Le Printemps Théâtral, qui est inséré dans le calendrier de la Saison Culturelle* – a rappelé Luciana Casassa, présidente de la Fédérachon de Téatro Populéro – *amène dans la ville d'Aoste les différents patois parlés dans notre région.*
Cette année également, les pièces inédites écrites en patois recevront le prix dédié à Magui Maquignaz Bétemps, qui fête sa quatrième édition».

Denis Falconieri

Dans le cadre de la Saison Culturelle francophone « Victor Hugo, mon amour »

On pourrait résumer "Victor Hugo, mon amour", d'après la mise en scène de Jacques Décombe, ainsi : "*Ecris-moi, écris-moi tout ce qui te trottera par la tête, tout ce qui te fera battre le cœur*".
En effet, la pièce, présentée, jeudi dernier, au Théâtre Giacosa, à Aoste, dans le cadre de la Saison culturelle francophone commence par cette phrase de Victor Hugo adressée à sa maîtresse Juliette Drouet, comédienne qu'il rencontra lors des répétitions de *Lucrèce Borgia* en 1833, et qui deviendra alors sa muse pendant un demi-siècle.
Et c'est donc à partir de cette date-là que l'illustre écrivain, personnage emblématique de son époque, entreprend une correspondance assidue et régulière avec Juliette qui le vénère.
Ils s'échangeront 23.650 lettres d'amour, elle, ne cessant de l'attendre et restant cloîtrée chez elle pour lui faire plaisir, et lui, accomplissant son œuvre littéraire monumentale.
Mais c'est aussi le point de départ de cette pièce merveilleuse dont "*chaque réplique* – comme le souligne Anthéa Sogno qui a créé la pièce et qui interprète le rôle de Juliette – *provient d'une lettre, d'un journal intime, d'un poème ou d'une scène de théâtre*".
Grâce à cette aventure théâtrale, nous avons pu découvrir un Victor Hugo plus intime et très attachant mais qui n'en reste pas moins génial dans son rôle d'amant éperdu, de dramaturge, de poète et d'écrivain puisque le spectacle est un enchaînement des grands moments de leur vie intime, littéraire et politique.
Pendant cinquante ans, Juliette Drouet a accompagné et partagé les épreuves et les succès de ce grand homme, son exil, la douleur infinie causée par la perte de Léopoldine, son entrée à l'Académie française et ses engagements politiques.
Nous ne sommes donc pas surpris lorsqu'il lui dit, après tout ce chemin, qu'elle est "*sa femme*" et qu' "*Aimer c'est plus que vivre*".
Et à la fin du spectacle, malgré les tourments, la jalousie, les trahisons, la passion et les petites méchancetés qui font la relation entre un homme et une femme, il nous vient en tête une citation de Simone de Beauvoir illustrant parfaitement ce couple mythique: "*Le couple heureux qui se reconnaît dans l'amour défie l'univers et le temps; il se suffit, il réalise l'absolu*".

Agnès Uzan

Pont-Saint-Martin, le programme de 2005 a été réalisé

«Attentifs aux exigences des citoyens»

«Nous allons terminer cinq années de travail intense – explique Guido Yeuillaz – *lorsque j'ai succédé à Albert Crétaz à la tête de la Commune de Pont-Saint-Martin, j'étais bien inséré dans l'activité de l'Administration, en ayant un rapport consolidé avec lui et avec les autres membres du Conseil. Je crois que la Junte a opéré en harmonie et avec cohérence, en arrivant ainsi non seulement à accomplir le programme qu'on avait envisagé en 2005, mais en ayant commencé aussi d'autres projets et d'autres initiatives pour satisfaire les exigences de la communauté qui sont nées entre-temps».* Et juste en se référant aux œuvres mises en chantier dans cette dernière période, le syndic de Pont-Saint-Martin ajoute: «*L'une des motivations qui m'a poussé à être disponible pour présenter à nouveau ma candidature aux prochaines élections municipales est le fait de pouvoir terminer ces projets. En outre, j'aimerais bien me consacrer encore à mon pays en continuant cette expérience, qui m'a apporté de nombreuses satisfactions et qui a été très positive».* En ce qui concerne cet aspect, la Section de Pont-Saint-Martin est en train d'évaluer la situation et prendra une décision ces jours-ci.

En analysant, donc, ces cinq dernières années, Yeuillaz souligne que l'Administration a réussi à améliorer l'aménagement du territoire et la viabilité du pays, en réalisant de nombreuses interventions au niveau des infrastructures. «*Comme nous l'avions prévu dans l'adaptation du Plan d'urbanisme général au Plan territorial paysager et à la loi régionale numéro 11/1998, dont le texte définitif a été approuvé par la Junte régionale en novembre 2009, nous devons maintenant concentrer notre attention sur le réaménagement des sites dégradés et sur la restauration des édifices historiques de notre commune».* En particulier, le premier citoyen rappelle la restauration du Château Valleise, de l'ancien bourg, et de la Maison forte Valleise, qui a déjà commencé grâce à un projet Fospi. Et encore, un financement Fospi a permis à l'Administration de remplacer les égouts et d'améliorer l'aqueduc, en rendant ainsi plus fonctionnel le réseau hydrique du pays. Dans le domaine des politiques sociales, Yeuillaz met en évidence que: «*Nous nous sommes aperçus que les problèmes liés à la pauvreté et aux besoins primaires, qui avant impliquaient surtout les immigrés, sont en train d'apparaître également parmi les résidents. A ce propos, l'Administration régionale, avec les mesures anticrise, a donné une réponse concrète. En tant que Commune, nous informons les citoyens sur la possibilité d'accéder à ces aides et nous les assistons afin qu'ils puissent les obtenir».* Du côté des écoles, les travaux pour la nouvelle salle de gym sont désormais terminés. Dans cet édifice il y a une salle réservée aux activités culturelles, une salle pour la chorale et une salle polyvalente, équipée pour la coordination de la Protection civile, mais qui habituellement était utilisée pour les activités scolaires complémentaires destinées aux jeunes. «*Il est important d'avoir des écoles sur notre territoire* – commente Guido Yeuillaz – *et de maintenir un niveau d'excellence dans la distribution des services sociaux, qui doivent répondre aux exigences des citoyens».*

En conclusion, le syndic rappelle que la Commune a travaillé aussi pour l'environnement: en effet, à partir de la fin du mois de juin, à Pont-Saint-Martin, commencera le tri des déchets à domicile. Une solution nécessaire pour obtenir un pourcentage plus élevé de tri des déchets.

Denis Falconieri

GUIDO YEUILLAZ est né, à Aoste, le 21 septembre 1961. Etant technicien de l'Assessorat régional de l'Agriculture, il s'est mis en congé sabbatique pour recouvrir la charge de premier citoyen.
Son expérience dans l'Administration commence en 1990, lorsqu'il est élu conseiller. En 1993, il est nommé assesseur à l'Urbanisme, charge qu'il recouvre jusqu'en 2000. Cette même année, il devient syndic adjoint et, étant confirmé dans ce rôle en 2005, lorsqu'Albert Crétaz entre au sein du Conseil régional au mois de juin de 2008, il devient syndic. Pour les prochaines élections, il est prêt à présenter nouvellement sa candidature pour être à la tête de la Commune.
Actuellement, la Junte est composée par Ornella Badéry, syndic adjoint avec délégation à l'Education, à la Culture, au Budget et à la Gestion financère, Giulio Clerino, assesseur aux Services sociaux, à la Santé et à l'Environnement, Mauro Roveyaz, assesseur à l'Urbanisme et au Logement privé, Francesco Pramotton, assesseur au Tourisme, aux Sports et aux Activités productives, et Marco Sucquet, assesseur à l'Urbanisme.

SECTION DE SAINT-CHRISTOPHE

La section de l'Union Valdôtaine de Saint-Christophe réunie en assemblée le 23 février dernier, à la présence du Président du Mouvement M. Ego Perron,
APRÈS AVOIR ANALYSÉ la situation politique et la situation interne à la section suite aux articles parus dans la presse concernant la candidature des Assesseurs Paolo Cheney et Corrado Giachino dans une liste contraire à celle de l'Union Valdôtaine;
APRÈS AVOIR DEMANDÉ aux assesseurs des éclaircissements vis-à-vis de leur position et n'ayant pas obtenu ni des démenties ni des éclaircissements à ces nouvelles;
RAPPELLE que avec cette attitude les susdits se posent hors du Mouvement
DÉLIBÈRE À L'UNANIMITÉ de ne pas renouveler l'adhésion à l'UV de MM Cheney et Giachino jusqu'au moment où il n'y ait pas de leur part une attitude claire à cet égard et une position qui respecte la ligne et l'adresse politique établie par la section.
SOULIGNE la volonté de reconfirmer le Syndic sortant dans une liste avec la majorité actuelle formée par les forces politiques se référant à la majorité régionale et le P.D., en excluant tout accord avec des exposants de l'ALPE,
RÉAFFIRME que la liste officielle de l'UV est celle portant comme candidat syndic M. François Désandré.

Challand-Saint-Anselme, Graziano Grosjacques laisse sa place de syndic après dix ans

«On a essayé de bien travailler pour la Commune»

Graziano Grosjacques est devenu syndic de la commune de Challand-Saint-Anselme en 2000. Et au mois de juin prochain, après les élections communales, après dix ans de loyaux services, il ne fera plus partie de l'administration communale du pays de la vallée d'Ayas.
«*Je remercie tout le monde* – dit Grosjacques – *pour la collaboration que j'ai obtenue pendant cette expérience administrative très positive. Je veux adresser un grand merci à toute l'équipe qui m'a soutenu pendant ces dix années de travail, et remercier également les employés de la commune qui ont toujours été disponibles, sans oublier ma famille que j'ai laissée – à cause de cet engagement – un peu de côté. Je mets de côté l'activité administrative pour mieux me concentrer sur mon travail* (Graziano Grosjacques est le directeur adjoint du Casino de la Vallée de Saint-Vincent). *Je crois que durant ces années, on a atteint beaucoup d'objectifs que nous nous étions fixés au début de cette expérience. J'ai toujours essayé de travailler pour le bien de la Commune et de la communauté, et je suis convaincu que les «challandins» ont compris le sens de notre travail. Maintenant, le moment est venu que d'autres personnes puissent continuer ce travail. Je resterai bien sûr à la disposition des nouveaux administrateurs pour la "transition" entre les deux législatures, mais je suis convaincu que les hommes et les femmes, qui dès le mois de juin suivront l'activité administrative de la commune de Challand-Saint-Anselme, seront à la hauteur de cette tâche».*

La section de l'Union Valdôtaine du pays de l'Evançon a déjà décidé qui sera l'héritier politique de Grosjacques: son nom est Riccardo Perret. Ce sera Perret – né en 1979 – le candidat syndic de la liste de l'Union à Challand: avec lui, une équipe renouvelée et rajeunie, qui pourra garantir d'un côté la continuité administrative et, de l'autre, de nouvelles idées pour améliorer la vie des habitants de Challand-Saint-Anselme.
«*Il y a encore quelques travaux qu'on a commencés et qu'il faudra terminer. Je pense* – dit encore Graziano Grosjacques – *au projet pour les parkings des cinq hameaux de notre territoire de deux millions et demi d'euros. On a prévu la création d'une centaine de places pour garer la voiture sur tout le territoire de notre commune, et ces travaux ont été financés par les fonds Fospi régionaux*».
L'activité administrative de cette dernière législature a été énormément engagée dans le domaine routier et dans celui des services. «*L'administration régionale nous a financé aussi* - explique le syndic sortant - *les travaux de réaménagement de l'aqueduc et des égouts. Un travail de longue haleine qui a concerné presque toute la Commune, mais grâce auquel on a fourni de très bons services de base pendant une longue durée*».
Les routes communales ont été nouvellement goudronnées et le chemin intercommunal du col Tse Core a été agrandi.
«*On a terminé les travaux pour la création de l'éclairage public dans le village de Tilly* - conclut Grosjacques - *et l'on vient d'approuver le projet de restructuration des deux fours, qui seront remis en fonction grâce à 100 mille euros de financements régionaux*».

François Domaine

GRAZIANO GROSJACQUES est né, le 27 décembre 1960, à Aoste. Marié et père d'une fille, il est syndic de la commune de Challand-Saint-Anselme depuis dix ans. Dans la vie, il est le vice-directeur du Casino de la Vallée de Saint-Vincent. Avant de débuter son aventure en tant que syndic de sa commune – c'était au printemps 2000 – Grosjacques n'avait jamais été engagé dans l'administration communale. Depuis 2005, le syndic de Challand-Saint-Anselme est aussi le délégué de sa commune auprès de la Communauté de Montagne de l'Evançon.
Son adjoint est Romana Nicolet. Font partie de la Junte les assesseurs Claudio Alliod (Urbanisme), Marco Vicquéry (Travaux publics), Luciana Brunello (Instruction et Culture) et Massimo Malcuit (Agriculture).
Le groupe de majorité au Conseil est composé aussi par Giuseppe Aymonod, Flavio Dufour, Carlo Gaspard, Renato Gens et Viviana Vicquéry.

Montjovet, Ivo Surroz raconte son expérience administrative

«Notre pays est en croissance»

C'est un village assez particulier, celui de Montjovet. Deux paroisses, deux cimetières et deux centres. Deux pays dans un seul pays: Montjovet est une commune tout à fait particulière. Dans les dernières années, le nombre d'habitants a augmenté de manière exponentielle: il y en avait 1.200 au début des années quatre-vingt-dix, maintenant on en compte plus de 1.800, sur un territoire plutôt bariolé. *«On a dû modifier nos services* – explique le syndic de Montjovet Ivo Surroz – *parce que le pays a changé énormément. Les écoles ont été agrandies, l'aqueduc a dû subir des modifications. On dessert maintenant une partie de notre village avec l'aqueduc intercommunal qui a été construit avec nos voisins de Champdepraz, et l'autre partie avec un aqueduc appartenant à notre administration communale».* D'importants investissements ont été faits, à Montjovet, pour offrir à toute la population les services fondamentaux. *«C'est une situation difficile, d'un côté* - explique encore Ivo Surroz - *parce que nous avons aussi la partie haute du village (la colline) qui compte environ cinquante hameaux habités pendants toute l'année. La commune doit nettoyer plus ou moins cinquante kilomètres de routes communales, et avec toutes ces dépenses, il est difficile de faire d'autres investissements».* Parmi les projets que l'on vient de terminer et que l'administration d'Ivo Surroz estime qu'ils sont assez importants, il y a sûrement l'approbation du nouveau plan d'urbanisme de la Commune, un document sur lequel le Conseil communal de Montjovet a travaillé pendant longtemps. *«En effet* – dit encore Ivo Surroz – *ce que beaucoup de personnes interprètent comme un acte presque formel est, en réalité, le résultat d'un travail qui a commencé il y a presque dix ans. Maintenant, notre plan d'urbanisme sera examiné par le Gouvernement régional: on attend son approbation définitive pour repartir sur un nouveau chapitre de notre administration».* La législature qui vient de se terminer sera la dernière avec Ivo Surroz en tant que syndic. *«J'ai décidé de continuer mon travail dans l'administration* – conclut le syndic sortant – *mais comme simple conseiller. Il faut donner l'opportunité à d'autres personnes aussi de pouvoir travailler pour la commune».* Le nom du prochain candidat syndic de la commune de Montjovet – en ce qui concerne la liste de l'Union Valdôtaine – a déjà été dévoilé: il s'agit de Rinaldo Ghirardi, président de la section communale du Mouvement qui pourra compter sur la collaboration d'une équipe déjà formée et informée sur les problèmes du territoire.

IVO SURROZ – syndic de Montjovet depuis le printemps de l'année 2000 – est né, à Aoste, le 2 avril 1971. Employé technique dans une entreprise de constructions, son activité administrative a commencé en 1995, quand il fut élu conseiller dans le groupe de majorité conduit par l'ancien syndic Mauro Trèves. Depuis le début de son mandat, Ivo Surroz est le représentant de la commune de Montjovet dans la Communauté de Montagne Evançon en compagnie de son assesseur Chantal Godio. Ivo Surroz est le syndic de Montjovet, Orfeo Cout est son adjoint. Les autres assesseurs sont Aldo De Simone (Culture et Tourisme), Alex Péaquin (Agriculture) et Adriano Grosjacques (Sports et Activités productives). Le groupe de majorité au sein du Conseil communal de Montjovet est composé également par Giulio Crétier, Albert Péaquin, Ester Rosotti, Mauro Trèves et Valter Trèves.

Valgrisenche, Barrel prêt aux côtés du nouveau syndic

Une collaboration active avec la junte

En administrant une commune pendant quinze ans, on voit se produire beaucoup d'événements et, surtout, on arrive à réaliser et à terminer plusieurs œuvres. C'est le cas de Piergiorgio Barrel qui depuis 1995 est à la tête de la commune de Valgrisenche : « *Je voudrais remercier tout le monde pour la collaboration que j'ai obtenue pendant ces années* – commente le syndic – *sans l'aide et le support moral de mes collaborateurs, de mes collègues et de la population, je n'aurais pas été syndic pendant aussi longtemps ».* En analysant, donc, les trois dernières législatures, Barrel trace un bilan positif : « *De 1995 à 2005, l'équipe de gouvernement fut la même, tandis qu'après les élections de 2005, sauf pour le syndic adjoint, tous les membres ont été remplacés. Je crois que, dans les deux cas, nous avons bien travaillé ensemble, en obtenant de bons résultats. Maintenant, je dois passer le relais, mais, en cas de besoin, je suis tout à fait prêt à présenter ma candidature comme syndic adjoint ».* En particulier, le premier citoyen souligne que, après un cheminement long et difficile, les travaux de réaménagement du Foyer de Montagne sont terminés et que maintenant la structure fonctionne à plein régime : « *Une structure très grande, qui permet de donner une certaine impulsion à notre offre touristique, grâce aussi au fait qu'elle est équipée pour accueillir 50 personnes handicapées, un atout important pour se présenter sur le marché ».* En outre, la Commune a restauré aussi "Le Vieux Quartier", le fort du XIX^{ème} siècle, un site d'intérêt historique et culturel qui, à présent, est utilisé à des fins touristiques. Encore du côté des travaux publics, l'Administration est intervenue à travers la restructuration de plusieurs villages, avec des ouvrages sur les infrastructures, avec cinq projets financés par le Fospi et est également engagée dans la réalisation d'un paravalanche en amont du Chef-lieu et à travers le remplacement d'une partie des remontées mécaniques sur les pistes de ski. En ce qui concerne le barrage de Beauregard, le Conseil supérieur des Travaux publics, à Rome, a récemment approuvé le projet de mise en sûreté et de réaménagement de la structure: «*Ce projet* – explique Barrel – *nous permet de repenser notre territoire d'une façon différente par rapport aux 60 dernières années. Il s'agit d'un réaménagement important pour l'environnement, qui pourra avoir des conséquences positives surtout dans le domaine touristique. Un projet qui, encore une fois, met en évidence la sensibilité de l'Administration régionale pour l'environnement et pour les petits centres».*

Denis Falconieri

PIERGIORGIO BARREL est né, à Aoste, le 24 février 1949, il est marié et a deux enfants, Patrizia et Jean-Paul. Barrel est le premier citoyen de Valgrisenche depuis 1995, mais son expérience dans l'Administration commence, il y a dix ans, en 1985, lorsqu'il fut assesseur pendant sept ans. Ensuite, de 1993 à 1995, il fut conseiller communal. Etant donné qu'il est à la tête de la Commune depuis trois législatures consécutives, selon la loi régionale approuvée au mois de novembre, il ne peut plus se présenter en tant que syndic aux prochaines élections, mais de toute façon, en cas de besoin, il est tout à fait prêt à se présenter comme syndic adjoint. Actuellement, la Junte est composée par Carlo Viérin, syndic adjoint, Mauro Béthaz, assesseur à l'Artisanat, Alessandro Bois, assesseur au Tourisme, et Rinaldo Garin, assesseur aux Travaux publics.

Pour le 8 mars
SOUVENIR DE ANNA BIOLEY

Anna n'est plus là et il est difficile d'y croire : même si je ne l'avais plus rencontrée depuis la « Fête du Printemps » qu'elle avait organisée l'année dernière pour le trentième anniversaire de l'Entraide, je la savais plongée, comme toujours, dans ses multiples activités, avec le dynamisme et l'engagement passionné qui la caractérisaient.
Avec le courage d'une lionne elle a lutté, durant plusieurs années, contre la maladie qui nous l'a ravie au coeur de l'hiver.
Je l'imagine à présent, soulagée de toute souffrance, dans un jardin merveilleux, entourée de fleurs parfumées aux mille couleurs, se reposant enfin des fatigues et des tourments de ce monde, apaisée et souriante, prête à veiller sur sa famille et attentive à ce qui se passe dans sa chère Vallée.
Penser à elle, c'est aussi se souvenir d'une journaliste de la presse francophone, d'une femme professeur engagée dans le domaine culturel, politique et social et, en particulier, dans la défense des droits de la femme.
A ce propos, j'aime rappeler surtout les années 80 et l'activité remarquable de l'Entraide des femmes valdôtaines durant cette période d'engagement civil, de prise de conscience et de revendication de nos droits en tant que femmes et Valdôtaines : c'est à ce moment-là qu'Anna s'est approchée de nous. Je la revois aux fêtes du 8 mars organisées par l'Entraide, participer à ses initiatives, prendre la parole à ses manifestations, toujours souriante et disponible mais exprimant toujours avec détermination ses idées, discutant avec les unes et les autres, car nos points de vue, des fois, divergeaient ; je la rappelle ainsi, ses longs cheveux blonds épars sur ses épaules, organisant des événements, pour l'Entraide d'abord et puis pour la Conférence féminine dont elle a été, par la suite, présidente et puis vice-présidente. C'était la période où le Mouvement, grâce à sa réunification, devenait de plus en plus fort et sa croissance multipliait les enthousiasmes et renouvelait l'espérance d'un avenir meilleur pour un peuple rescapé du nazi-fascisme, victime des traquenards de l'après-guerre et mis à genoux par la politique sournoise et rusée de ses ennemis : un peuple presque anéanti qui soulevait la tête et se réunissait autour d'un symbole, le coeur battant pour les couleurs du Pays. Anna a partagé ces moments-là avec nous, c'était lorsque Magui, jouant de sa guitare, chantait ce que nous avions dans l'âme, ce que nous ressentions, bref, notre valdôtainitude. La prise de conscience de nos droits en tant que peuple s'accompagnait à celle de nos droits en tant que genre souhaitant l'égalité des chances et l'engagement féminin dans la politique se concrétisait par une présence, d'abord limitée puis plus significative, des femmes dans les listes électorales et par des campagnes pour leur soutien. Les bases avaient été jetées pour une participation accrue des femmes à la vie administrative, favorisée ensuite par des dispositions de loi, fruit d'une sensibilité nouvelle. C'est ainsi que les Communes et la Région ont pu compter, depuis lors, sur un nombre croissant d'administratrices. La vie du Mouvement et la lutte pour l'égalité des chances ont vu Anna engagée au premier rang durant les années qui ont suivi. Les temps ont changé et les exigences et les formes d'association aussi ; même le 8 mars est différent et il semble avoir acquis un ton mineur. Pourtant il y aurait encore tellement de choses à faire, d'initiatives à entreprendre ! Aux nouvelles générations la relève… et le défi. En ce qui concerne la vieille garde, qui pourra transmettre la mémoire et soutenir, par son expérience, l'activité de l'Entraide, ce jour du mimosa, en particulier, nous rappellera, avec tristesse, Anna et celles d'entre nous qui l'ont précédée, ainsi qu'un temps révolu: à toutes, une pensée.

Arlette Réal

L'Entraide des Femmes Valdôtaines organise une soirée conviviale à l'occasion de la fête de la Femme, le 8 mars, au restaurant Pezzoli de Gressan.

19h - projection du film "La femme dans la Résistance au Val d'Aoste"
20h - Dîner en musique, avec des morceaux choisis accompagnés de poèmes

TOUTES LES FEMMES VALDÔTAINES SONT INVITÉES

Pour informations et réservations contacter :
Siège central de l'Union Valdôtaine, 0165 235181
Rosina Rosset, 329 2253571

Samedi dernier, à Pont-Saint-Martin, environ trois cents personnes ont

Grand succès pour

Le salon du boulodrome de Pont-Saint-Martin était presque comble samedi dernier, 27 février, pour le dernier acte de la deuxième édition de la "Fête d'Hiver" de l'Union Valdôtaine, organisée par les sections de la Basse Vallée. Une fête qui a commencé vendredi soir, à Verrès, avec une conférence au sujet de l'immigration (voir article en dessous) et qui a continué dans la journée de samedi. Dans l'après-midi, sur le terrain de jeux de Montjovet, l'équipe de foot à cinq du Donnas B a remporté le tournoi de mini-foot auquel ont participé douze équipes représentant les sections de la Basse Vallée et la Jeunesse Valdôtaine.

Immigration, un sujet "chaud" affronté à Verrès

Analyser le phénomène de l'immigration sur trois échelons différents. Voilà l'intéressant exercice permis par le débat qui s'est déroulé vendredi dernier, 26 février, dans la "Salle Bonomi" de Verrès. La soirée, organise par les sections unionistes de la Basse Vallée a marqué le début de la deuxième édition de la "Fete d'Hiver" et a été caractérisée par la participation d'administrateurs publics confrontés à l'immigration à différents niveaux, modérés par le journaliste Christian Diémoz.
Piera Squinobal, syndic de Verrès, a proposé le témoignage lié à sa commune, où le taux d'immigration s'élève aujourd'hui à 12%, ce qui signifie 334 présences étrangères (qui n'étaient que 21, il y a quatorze ans), à savoir un des pourcentages plus hauts de la Vallée tout entière. Malgré ces données, la situation, côté ordre public et sûreté, n'est pas source de tensions.
A la question *«quels éléments ont fonctionné en tant que catalysateurs de l'immigration»*, le syndic Piera Squinobal a répondu sans hésiter. Avant tout, le manque de volonté, de la part des Valdôtains, a remplir certaines positions professionnelles (ou leur absence de qualification, dans certains cas). Ensuite, la disponibilité d'immeubles à louer et l'offre d'écoles et de services de qualité à la population.
Tout cela, pour ce qui est du présent. Il est évident que la situation étant en évolution continuelle, sous le signe d'une hausse migratoire, le futur impose, surtout à l'échelon communal, des réflexions. D'après Piera Squinobal, l'attention doit se concentrer tout particulièrement sur le concept de "citoyenneté" et sur la façon dont les collectivités locales peuvent aborder ce dossier. Egalement, la présence de fils au sein des noyaux d'immigrés (notamment, la "deuxième génération", celle qui demande un effort en termes de politiques d'inclusion) constitue un autre élément délicat et donc à évaluer concrètement.
Pour sa part, le sénateur du Val d'Aoste, Antonio Fosson, a exposé des données afférentes à la population nationale, qui ont rendu encore plus évident le phénomène et ses tendences futures. En 2050, entre 17 et 20% de la population de la péninsule sera composée par des étrangers. Il a également souligné comment, de nos jours, le taux d'emploi des immigrés (65%) dépasse celui des italiens (45%). Cette différence, surtout dans un moment de crise économique, peut favoriser, dans les résidents, des positions intransigentes, voire racistes. Cependant, la statistique dit que le premier problème lié à l'immigration est la condition de ceux qui embrassent ce choix: 78% des étrangers dénoncés par les forces de l'ordre est présent clandestinement dans notre pays.
D'après Antonio Fosson, le Parlement est en train d'étudier la question (l'emploi du terme "problème" est fautif, car il convient plutot de s'exprimer en termes de "ressource"), en partant également du concept de citoyenneté. Certes, l'hypothèse qui est en train d'être evaluée ne semble pas des plus solides. La logique de la première proposition semble être, en fait, celle que toute personne "aimant" l'Italie, peut en devenir citoyen. Probablement, les temps qu'on est en train de vivre imposent des solutions différentes (et l'absence de l'Europe sur ce dossier n'aide sûrement pas).
Enfin, le président de la Région, Augusto Rollandin, a offert un excursus riche en réflexions critiques, à la lumière du fait que le premier but de l'Union Valdôtaine est représenté par le maintien de l'identité de notre peuple. Voilà que cette "mission" demande de l'engagement de la part de tous. On est donc prêts à offrir respect aux immigrés, mais avant tout qu'ils soient en règle avec les dispositions sur le séjour et qu'ils soient animés par la volonté de travailler.
Ce dernier volet, dans son ensemble, est crucial: il devient difficile de parler de sauvegarde identitaire (et de dresser toute action à cet égard) au moment où, de la part des Valdôtains, l'on refuse de se placer dans certains domaines du marché de l'emploi, ou lorsque la facilité d'un profit découlant de la location d'un immeuble ou d'une activité commerciale (ce qui est, normalement, un élément fort prisé par les immigrés) devient prioritaire.
Voilà donc que le défi identitaire, avant que sur le plan des dispositions, devient culturel.
Voilà les coordonnées sur lesquelles notre Mouvement doit se brancher s'il souhaite le relever avec efficacité.

Le Bim VdA a présenté le nouveau jeu en ligne

Il n'est pas seulement question de répondre correctement, mais il faut le faire également le plus rapidement possible.
Quinze questions, choisies au hasard parmi plus de 250, chacune ayant trois réponses possibles et, si on veut obtenir un bon résultat, en très peu de temps : voici donc le nouveau jeu que le Bim VdA vient de mettre en ligne sur son site Internet www.bimvda.it.
Les participants doivent être préparés, le sujet principal étant l'eau, mais les thèmes embrassent aussi le domaine de la géographie, des sciences, de la biologie, et doivent avoir des réflexes rapides ainsi que, pourquoi pas, de la chance.
«*Nous essayons de sensibiliser davantage les jeunes en les impliquant dans le monde de l'eau avec un moyen qui leur est très proche et familier, à savoir Internet* – a expliqué le président du Bim Jean Barocco, en rappelant aussi le succès remporté par le concours Photeau&Videau organisé en 2009 – *le Bim pendant ces cinq dernières années a travaillé beaucoup pour augmenter la sensibilité envers l'eau et la conscience qu'il faut utiliser cette ressource, dont notre région est très riche, de façon vertueuse et en sauvegardant sa qualité».*
Lors de la présentation du nouveau jeu, qui s'est déroulée jeudi 25 février à la Cité des Jeunes, les élèves d'une classe de l'Institut Agricole ont été appelés à se mesurer entre eux: André Roveyaz a obtenu le meilleur score, en gagnant un I-pod touch.

t participé au dîner organisé par les sections de la Basse Vallée

r la « Fête d'Hiver »

Quatre poules de trois équipes chacune, avec les deux meilleures qui se qualifiaient aux quarts de finale. Le dernier acte du tournoi a vu se confronter les deux équipes de Donnas, avec la jeune formation B qui a gagné face aux "experts" composant le team A.
Dans la soirée, au boulodrome de Pont-Saint-Martin, l'apéritif et le dîner de clôture de la fête, auquel ont participé presque trois cents personne. Un dîner qui s'est terminé par la remise des prix du tournoi de foot, le tirage au sort des tickets gagnants de la loterie, sans oublier la musique d'Emile Danna qui a accompagné les danses des nombreux couples Unionistes.

Assemblée de la Section de Saint-Martin-de-Corléans

Dimanche dernier, 28 février, la Section de l'Union Valdôtaine de Saint-Martin-de-Corléans a tenu son habituelle journée «Portes Ouvertes», afin de permettre à tous les adhérents de pourvoir à la cotisation 2010. Cette solution se présente toujours intéressante: plus de la moitié des composants de la «famille» unioniste de Saint-Martin à déjà renouvelé son adhésion. La journée a été également le moment d'une Assemblée, qui a été enrichie par la présence du syndic de la ville d'Aoste, Guy Grimod, du sénateur Antonio Fosson, ainsi que du vice-président et du président du Mouvement, David Follien et Ego Perron.
Les deux administrateurs ont présenté leur compte-rendu sur l'activité déployée au sein des organes d'appartenance, tandis que le président Perron s'est penché sur le chemin emprunté récemment par l'Union Valdôtaine. Dans le détail, le Mouvement veut consolider toujours plus sa vocation de point de repère de tous les Valdôtains sur le territoire et c'est ainsi qu'une accélération a concerné les activités de communication (le nouveau site web n'est qu'un des témoignages).

Les prochaines élections communales d'Aoste représenteront un défi significatif pour le Mouvement, qui est prêt à les aborder en tenant en bonne considération l'avis des sections de la ville. Un moment auquel la section de Saint-Martin veut contribuer avec son habituel engagement.

Vive lo baou

Finalement, nos adversaires ont jeté le masque.
La récente opération lancée ces dernières années par le petit président (ce n'est pas ironique, mais quand il militait dans la Jeunesse Valdôtaine c'est ainsi qu'on l'appelait) est arrivée à échéance: le Galletto a évolué en devenant le roi de la basse-cour.
Il a raison notre Président lorsqu'il qualifie de «triste» cette opération: elle est triste car il s'agit de transformisme politique où il n'y a rien de nouveau comme le témoigne le parcours politique des personnes qui ont souscrit à l'appel: ils sont tous des «anciens» quelque chose, ou plutôt je dirais des «ex» (du latin: «provenant de»), car on sait d'où ils viennent mais on ne sait pas où ils veulent aller, c'est ça le collant qui tient uni l'Alpe.
Mais la chose triste qui frappe davantage encore est le fil rouge qui caractérise ces forces: le snobisme culturel vis-à-vis de tout ce qui est valdôtain: ils sont les premiers de la classe, ils ont des solutions adaptées à tout.
L'agriculture est à refonder, l'industrie est à plaindre, la culture n'existe pas, le tourisme ce n'est pas ainsi qu'on le gouverne, l'administration des Communes n'en parlons pas: au final, en Vallée d'Aoste tout est à refaire.
Il est triste de voir des ex présidents, ex assesseurs, ex conseillers, ex syndics signer des appels avec le prince du «non», le «vert» Elio Riccarand.
Quelqu'un devrait avoir compris que la Vallée d'Aoste continue de progresser malgré trente années de dénigrements, de critiques et de «non» (non aux bons d'essence, non au casino, non aux subventions agricoles, non à l'autoroute, non aux lycées techniques, non au français dans les programmes scolaires, non aux refuges de haute montagne, non à l'enneigement programmé, non à la construction de nouvelles pistes de ski, non aux remembrements fonciers de Saint-Denis et Torgnon, non à l'agrandissement de l'hôpital, non à Geronimo Stilton, non au numérique terrestre, non au vote électronique, non à la Fête de la Vallée d'Aoste, non à la réforme scolaire, non aux hôtels 5 étoiles de luxe, non à la Cervino SpA, non à Gianna Nannini place Chanoux, non à la Fondation Grand-Paradis, non à l'élargissement de l'aéroport, non à sa réduction, non à la clinique de Saint-Pierre, non au métro à Aoste, non au plan du logement, non aux mesures anticrise, etc. et la liste pourrait être encore plus longue).
Outre tous ces «non», aujourd'hui c'est toujours la même rengaine autour du prétendu «malaise» qu'ils n'ont de cesse de répéter, sans doute avant tout pour s'en convaincre eux-mêmes.
Toutefois le snobisme culturel de ces moralistes de profession s'aventure désormais dans de dangereuses analyses sur le prétendu déficit de légalité en Vallée d'Aoste, sur le peu de démocratie et de liberté qui, à leurs yeux, caractériserait la vie publique valdôtaine, ce qui témoigne du peu de considération qu'ils ont envers la capacité critique des Valdôtains.
Peut-être que le degré de liberté se mesure-t-il par le nombre de bulletins orange glissés dans l'urne?
La Vallée d'Aoste, en dépit de ces tristes Cassandre, est autonome et l'autonomie est devenue finalement le patrimoine de chacun, la qualité de la vie s'est améliorée et l'Union est encore le point de repère de la majorité des Valdôtains.
Au fil des années, elle est devenue l'un des partis les plus vieux d'Europe, a traversé des crises idéologiques qui ont balayé des partis comme la Démocratie Chrétienne et le Parti Communiste, car son fédéralisme est appliqué et pratiqué chaque jour par ses administrateurs, et surtout parce qu'elle est quotidiennement aux côtés des Valdôtains.
L'Union Valdôtaine n'est pas née dans les "salotti", c'est un mouvement populaire né dans les fermes et «le baou» où en cachette se dessinait le projet de la future liberté pour le peuple valdôtain, et cela toujours dans le respect des valeurs *pro aris et focis*. Nos fondateurs n'étaient pas accoutumés aux magouilles citadines.
Nous devons être fiers de notre passé et constructifs pour l'avenir.
Nous ne pouvons pas toujours dire «non».
Nombreux sont les jeunes qui vont vers le Mouvement car ils sont attirés par la façon concrète avec laquelle nous essayons de résoudre les problèmes.
Faisons donc attention à ces tristes snobs, qui ne recherchent que ce qui est négatif, et sachons apprécier les conseils qui arrivent de la base et soyons toujours à leur écoute.
Ces mois prochains souvenons-nous de ces personnages qui renient les choix qu'ils ont faits.
L'Union Valdôtaine est capable de faire face aux défis qui nous attendent avec la rationalité et le sang-froid qui la caractérisent.

Jeannot Tommaseo

Le coin du dialogue

Hélène Impérial

Depuis quelque temps déjà la vie des sections de l'Union Valdôtaine éparpillées sur notre territoire est mouvementée par la bagarre liée aux prochaines élections communales.
Chaque compétition électorale contribue à augmenter les occasions de débat, de confrontation et de dialogue au sein de notre Mouvement et de ses organismes.
Suivant l'esprit qui anime « Le coin du dialogue », je partage avec vous une observation qui m'a été faite par un membre d'une force autonomiste alliée au cours d'une réunion de "trattative electorale" : ce membre se disait surpris de voir comment toute proposition faite par la commission politique de l'Union Valdôtaine naissait d'une confrontation stricte et directe avec le Comité de Direction de la section et du fait aussi, qu'avant de se prononcer sur chaque nouvelle ligne à suivre pour la constitution de la liste électorale, la commission politique se réservait le droit de consulter encore le Comité de Direction de la section… Donc, trop de dialogue, trop de débat, trop de démocratie au sein de nos sections ? Je ne crois pas du tout ! Au contraire, il est indispensable, et cela a été réaffirmé aussi pendant une conférence très intéressante qui s'est déroulée le 1er mars dernier à Aoste – qui voyait parmi les orateurs notre Sénateur de la République et notre Président de la Région –, organisée par le Comitato per la Sussidarietà : il faut avant tout écouter les nécessités de nos citoyens, partager chacun des choix avec notre base et maintenir toujours ouverte la voie de la confrontation loyale et sereine, avec les adversaires politiques aussi, cela dans le but de trouver des réponses et des solutions aux exigences les plus concrètes de notre communauté.
Je profite de ce coin de dialogue pour souhaiter à tous ceux qui se mettrons à disposition de l'Union Valdôtaine, dans les listes qui seront présentées dans chaque Commune, une bonne campagne électorale qui puisse être animée par les mots qui ont été choisis comme slogan de la conférence dont je viens de vous parler, c'est-à-dire : "Io amministro per il bene comune".

En bref

Le Bureau de Présidence du Conseil régional a approuvé le programme provisoire d'activité pour l'année 2010 de la Conférence régionale pour la condition féminine.
Ce programme, aux termes de la nouvelle loi régionale instituant la Conférence pour l'égalité des chances, est valable dans la phase comprise entre l'entrée en vigueur de la norme et l'installation de la nouvelle Conférence.
« Dans le même temps – explique le Président du Conseil de la Vallée Alberto Cerise – *les procédures pour la nomination des membres de la Conférence régionale pour l'égalité des chances ont débuté. J'ai en effet demandé aux organismes représentatifs du monde féminin et au Conseil permanent des Collectivités locales de procéder aux désignations selon leurs compétences respectives, et la délibération pour l'élection des membres de la Conférence, de la part du Conseil régional, sera prochainement soumise à l'Assemblée, à savoir trois Conseillères régionales et dix membres choisis parmi les organismes représentatifs du monde féminin. »*

Approbation du projet de loi par la Conseil de la Vallée

Rationalisation du réseau de distribution des carburants pour les véhicules à moteur

Entretien réalisé par Raphaël Bixhain

Le 24 février dernier, le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité le projet de loi modifiant la loi régionale en vigueur concernant les lignes directrices de programmation pour la rationalisation du réseau de distribution des carburants pour les véhicules à moteur, en application de la directive 2006/123/CE relativement aux services du marché intérieur.
Nous nous sommes entretenus à ce sujet avec le Conseiller régional Andrea Rosset, Président de la deuxième Commission permanente *Affaires générales* et rapporteur du projet de loi lors de la séance du Conseil.

Conseiller Rosset, en quoi consiste cette loi qui vient d'être approuvée par notre Assemblée régionale ?
« Cette loi introduit une série d'instruments normatifs qui vont nous permettre d'avancer à grands pas dans la diffusion et dans l'utilisation, au niveau régional, des carburants alternatifs et à faible impact sur l'environnement. Nous modifions par cette initiative la loi régionale n°36 de 2000, dont l'objectif était d'instituer des dispositions et des critères pour la rationalisation du réseau de distribution des carburants pour véhicules à moteurs. Le but du texte qui a été examiné la semaine dernière – et approuvé à l'unanimité – est par contre de « libéraliser » le secteur, et cela en application de la directive « services » prise au niveau communautaire en 2006 et relative aux services au sein du marché intérieur. Il faut signaler que certains articles de la loi de 2000 étaient en contraste avec les dispositions européennes et, plus en général, avec ce qui est prévu par la normative communautaire sur la libre prestation des services. »

Nous l'avons compris, il s'agit donc de modifications nécessaires afin d'harmoniser notre législation régionale aux directives communautaires. Au-delà de cette harmonisation, quels sont concrètement les objectifs de cette loi ?
« La finalité prioritaire est l'introduction de mesures pour le développement d'un réseau de distribution des carburants tels que le GPL et le méthane, présentant des caractéristiques à plus faible impact sur l'environnement par rapport à ceux qui sont largement utilisés de nos jours. Une autre opportunité soutenue par cette innovation législative régionale est celle de remédier à la carence au sein du réseau de distribution valdôtain des points de vente de ces produits pour véhicules à moteur qui, jusqu'à aujourd'hui, sont très peu présents sur notre territoire. Cette loi donne la possibilité de regarder vers le futur en favorisant et promouvant la création de nouvelles installations modernes afin de mettre à disposition des usagers de nouvelles opportunités de ravitaillement en ce qui concerne aussi l'énergie électrique et l'hydrogène, toujours pour les véhicules à moteurs. »

Le choix des produits offerts par le marché est donc en train de s'ouvrir…
« Oui, tout à fait ! Cette loi permet dans le même temps une accélération de l'augmentation des choix de produits sur le marché, qui sera susceptible de favoriser un renouvellement du parc auto en Vallée d'Aoste en utilisant les potentialités offertes par le marché de l'automobile. Il sera donc possible de mettre les citoyens valdôtains dans la condition d'effectuer des choix écocompatibles dans le domaine du transport privé tout en disposant d'un vaste choix de carburants à des coûts nettement contenus.
Je tiens à souligner que cette loi représente une avancée en termes de simplification de notre système normatif qui est ainsi mis à jour et en harmonie avec les politiques de réduction de l'impact environnemental en matière de transport privé. »

Dernière question Conseiller Rosset, y aura-t-il des contributions permettant de développer ce réseau de distribution ?
« Oui, des contributions en compte capital pour la petites et moyennes entreprises qui décident d'opérer des interventions sur les installations de distribution des carburants à utilisation publique déjà existantes, ainsi que pour les nouvelles installations, sont prévues afin de développer et d'accroître ce réseau de distribution. »